

Évolution des relations tchado-soudanaises de 1960 à 2018

Ibrahim Hassane Mahamat

Université Adam Barka d'Abéché, Tchad,

e-mail : ibrahimhassane032@gmail.com

Article soumis le 25/08/2019, accepté le 12/12/2019 et publié le 04/01/2020

Résumé : De 1960 à 2018, les relations tchado-soudanaises ont connu une alternance de situations répétitives. Ces situations ont joué un grand rôle dans l'évolution parfois mitigée de ces pays sur presque tous les plans. Nonobstant tous les liens qui les unissent, des ruptures interviennent par moments. Il est utile, pour mieux comprendre ces relations tchado-soudanaises, de présenter les périodes au cours desquelles les rapports ont été différents et de présenter les enjeux du passage d'une période à une autre. Cette analyse va permettre de comprendre la cyclicité éternelle des relations tchado-soudanaises depuis l'accession à l'indépendance du Tchad jusqu'à l'arrivée du président Idriss Deby Itno au pouvoir en décembre 1990 et sa continuité.

Mots-clés : Relations, Diplomatie, conflits, rebellions, réconciliations, sécurité

Abstract : From 1960 to 2018, chadian-sudanese relations experienced an alternation of repetitive situations. These situations have played a big role in the sometimes mixed development of these countries on almost every level. Notwithstanding all the links which unite them to ruptures occur at times. To better understand these Chadian-sudanese relations, it is useful to present the periods during which the reports were different and to present the challenges of the transition from one period to another this analysis will allow us to understand the eternal cyclicity of Chadian-sudanese relations from the occasion of Chad's independence to the arrival of president Idriss Deby Itno in December 1990 and its continuity.

Key words: relations, diplomacy, conflicts, rebellions, reconciliations, security

Introduction

Les relations entre Soudan et le Tchad ne datent pas d'aujourd'hui. Il faut remonter aux années d'indépendance : 1956 pour le Soudan et 1960 pour le Tchad. Partageant une frontière naturelle commune,

longue de 1360 km du nord au sud, les deux États en sont arrivés à tisser des relations particulières basées sur des accords de coopérations dans divers domaines. En premier lieu, la sécurisation de la frontière entre les deux pays. Cette frontière constitue un point névralgique pour ceux-ci puisque le *no man's land* représente une zone fertile au développement de la contrebande et de toutes sortes d'activités des rebelles. Plusieurs groupes ethniques, quoique séparés par cette frontière arbitrairement coloniale, s'adonnent, de part et d'autre, au commerce transsaharien, qui a joué un grand rôle dans le rapprochement de ces deux peuples. L'islam vient aussi en second lieu faciliter leur rapprochement. D'anciens royaumes de ces pays entretiennent divers rapports d'échanges et de visites. Grâce à ceux-ci des liens se tissent et s'affermissent au cours de l'histoire. La signature de nombreux accords intervenue entre le Tchad et le Soudan, depuis l'accession du Tchad à l'indépendance, s'inscrit dans la logique de la continuité des liens historiques. Cinq ans après son indépendance, en 1965 précisément, les relations et autres rapports du Tchad avec le Soudan entrent dans une zone de turbulences où alternent vives tensions et paix précaire. L'attaque de la capitale tchadienne, N'Djaména, en février 2008 par une coalition de mouvements armés en provenance de Soudan, a abouti à la rupture des relations diplomatiques par les autorités tchadiennes. La visite officielle du président Idriss Deby Itno à Khartoum en février 2010 vient réchauffer les relations entre les deux pays. Quelques semaines plus tard, le président soudanais Al-Béchir assiste au Sommet des Chefs d'États de la Communauté Sahélo-Sahélienne à N'Djaména. La présente étude se propose de comprendre l'évolution et l'impact de ces relations bilatérales, surtout au Tchad. À cet effet, elle prend en compte la période de 1960, date de l'indépendance du Tchad, jusqu'à 2018, date qui situe la dernière conférence annuelle d'évaluation des activités des Forces mixtes de ces deux pays limitrophes.

1. Relations tchado-soudanaises : 1960 à 1982

Les relations multiples et variées entre le Tchad et le Soudan ont facilité de nombreux accords bilatéraux qui ont permis à ces deux pays voisins de vivre parfois des périodes harmonieuses et des périodes de troubles.

1.1. Genèse des relations : 1960-1965

L'accession du Tchad à la souveraineté internationale lui permet de s'ouvrir à l'extérieur, de nouer des relations particulières avec d'autres états d'indépendants. L'ouverture des ambassades à Khartoum et à Fort-Lamy (N'Djaména) rentre dans cette logique de même que la signature des accords de coopération bilatérale. En 1961, le différend frontalier tchado-soudanais, notamment la délimitation de la zone de Goz Beida est réglée pacifiquement (Meusngar 2008 : 25) et donc par voie diplomatique. Le Soudan, servant de base-arrière à toute organisation politico-militaire, hostile au pouvoir de François Tombalbaye, le premier président tchadien, va mettre également un terme aux relations entre les deux pays. C'est le cas du Front de libération du Tchad (Frolinat) qui a pris naissance le 20 avril 1965 au Soudan (Garondé, 2003 : 3).

1.2. Rupture des relations diplomatiques avec le Soudan : mai 1965 au juillet 1965

Tout a commencé avec la jacquerie des populations Moubi du 25 octobre 1965. (Amba, 2010 : 39). Victime des impôts arbitraires et autres humiliations du pouvoir central tchadien, la population Moubi de Mangalmé, dans la région du Guéra déclenche une révolte contre les représentants dudit pouvoir. Les représailles de l'armée tchadienne sont impitoyables, contraignant certaines rescapées à s'exiler dans des pays voisins comme le Soudan et la RCA (Netcho 1977 : 54). Cet incident a servi de déclic pour susciter de nombreux soulèvements qui ont alimenté des rébellions armées. Certains exilés politiques, membres des partis politiques entre autres l'Union Nationale Tchadienne (UNT), le Mouvement Socialiste Africain (MSA) vont exploiter les frustrations et les dérives autoritaires de Tombalbaye pour mener la lutte armée (Yaranger, 1988). Par

contagion, à Oum-Dourman, au Soudan, un autre mouvement politico-militaire opposé au gouvernement de Fort-Lamy voit le jour. Aussi, est-il nécessaire d'analyser ici les premières initiatives qui sous-entendent la création des mouvements d'opposition depuis 1959.

En effet, quelques membres originaires du Ouaddai, résidant à Khartoum, forment un comité dissident dénommée comité du Tchad Libre, si l'on s'en tient au propos de P. Gentil que Robert Buijtenhuijs (1998 : 110) a cité dans son ouvrage *Frolinat et les révoltes populaires du Tchad*. Al-hadj Garondé Djarma est plus affirmatif lorsqu'il précise que le mouvement national pour la libération du Tchad (MNL) a vu le jour au quartier Um Badda à Oum-Dourman, à Khartoum, capitale soudanaise. Il va ensuite se muer, le 20 avril 1965 en Front de libération du Tchad (FLT) (Garondé, 2003 : 30) ; plus structuré et dirigé par Hassan Ahmed Moussa sous l'égide duquel, il va lancer ses premières attaques armées sur Adré, localité située dans la partie Est du Tchad. Le Soudan est considéré par certains historiens comme le Bastion de l'opposition armée au régime du président Tombalbaye. Ce soutien s'explique par la fraternité religieuse, donc arabo-islamique, entre les deux peuples (Yacoub, 2005 : 45). Les actions du Front de Libération du Tchad (FLT) menées depuis le Soudan contre le Tchad vont amener le président François Tombalbye à indexer ouvertement le Soudan d'abriter et de soutenir les opposants tchadiens dans son discours à la notion du 11 juin 1965, tout en les traitant « d'aventuriers » et d'initiateurs du « gouvernement de la République Islamique du Tchad ». En conséquence, un appel à la mobilisation générale a été lancé pour faire échec, selon ses vœux, à ces aventuriers (Meusngar, 2008 : 26). Parmi les mesures de rétorsion prises contre le Soudan figurent en bonne place la fermeture de la frontière, l'interdiction de toute mobilité aux ressortissants soudanais au-delà de 5km par rapport à leurs lieux de résidence au Tchad (Mahamat, 2008 :14). Le gouvernement tchadien d'alors interpelle son voisin soudanais de rappeler à l'ordre les opposants.

1.3. Retour à un calme précaire (du juillet 1965 au juin 1966)

Pour calmer le jeu suite aux accusations du président Tombalbaye, le Soudan signe, le 1^{er} juillet 1965, un accord d'expulsion du Soudan, « les facteurs de troubles tchadiens ». C'est un accord des dupes, puisque le Soudan n'a pas mis en pratique les clauses y afférentes. Quelques mois après la normalisation des relations diplomatiques, le Soudan laisse le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) voir le jour sur son sol, à Nyala dans le Darfour sud, le 22 juin 1966. La naissance de ce nouveau mouvement hostile au régime de Fort-lamy vient à nouveau raviver les tensions. Une nouvelle phase de relations conflictuelles vient de naître.

1.4. Légère période de tension : juin à novembre 1966

Onze mois seulement après la signature des accords du 1^{er} juillet 1965, la tension entre les deux pays resurgit avec la création du FROLINAT. (Meusngar, 2008 : 26). Le Tchad a ordonné le Soudan d'exécuter les dispositions de l'accord du 1^{er} juillet 1965 relatif à l'expulsion des « fauteurs de troubles tchadiens » installés au Soudan dans un délai de deux semaines. Le non-respect a poussé le gouvernement tchadien à sévir les ressortissants soudanais vivant au Tchad. La rupture des relations diplomatiques est ainsi consommée en août 1966. En dépit de cette tension politico-diplomatique, la rupture définitive a été évitée de justesse grâce aux bons offices du président nigérien, Hamani Diori (Mahamat, 2008 : 36).

1.5. Période de paix voilée : novembre 1966-1971.

En mai 1969, trois ans plus tard, un coup d'État porte au pouvoir El-Nimeiry au Soudan : c'est le changement de la nouvelle donne politique soudanaise du Tchad. Les nouvelles autorités de Khartoum tentent de calmer le jeu pour une diplomatie apaisée, en prônant une politique de bon voisinage avec le Tchad sur la base du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Une visite officielle au Tchad du 20 au 23 février 1971 du président soudanais vient redonner foi à la normalisation des relations et renforcer les liens de coopération entre les deux pays. Le soutien soudanais aux rebelles tchadiens est sans objet.

1.6. Retour à la paix relative : 1971-1980

Le déplacement du président El-Nimeiry au Tchad ne s'est pas seulement limité à Fort-lamy. Dès son arrivée à Fort-lamy, il déclare que les Soudanais et les Tchadiens constituent les mêmes peuples que les colonisateurs ont séparés pour leurs intérêts (Mahamat, 2008 : 36). Il a visité les villes de l'intérieur : Abéché à l'Est, le 21 février, Fort-Archambault (actuelle Sarh) au sud du Tchad, le 22 février pour prouver les bonnes relations entre les deux pays (Dingammadji, 2007). Le président El-Nimeiry a été élevé au rang de citoyen d'honneur de Fort-lamy par le maire de la ville éponyme, Mahamat Yakouma. A l'issue de cette visite d'État, plusieurs accords de coopération ont vu le jour notamment la convention réglementant les relations économiques et les circuits douaniers à la frontière entre les deux États, le respect des principes d'égalités de la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures respectives. Du 08 au 13 février 1972, un an après, c'est au tour de Tombalbaye de se rendre en visite officielle à Khartoum. Cette visite va marquer un tournant important dans les relations tchado-soudanaises et porter un coup dur au FROLINAT dont les activités sont provisoirement suspendues sur toute l'étendue du territoire soudanais.

1.7. Changement de régime au Tchad et rôle du Soudan

Un coup d'État militaire intervient au Tchad contre Tombalbaye et porte au pouvoir le général Félix Malloum, le 13 avril 1975. Une année après, les dissensions surgissent au sein des rébellions entre Hissein Habré et Goukouni Weddeye. Ce qui contraint Habré à se rapprocher du Soudan, tout en lui demandant d'intervenir dans ce conflit en qualité de médiateur. Le Soudan devient ainsi un conciliateur dans plusieurs accords de paix, notamment les accords de Khartoum de 1977-1978 entre le conseil supérieur militaire (CSM) et le conseil du commandement des forces armées du nord (CCFAN) dirigé par Hissein Habré. C'est un coup d'épée dans l'eau quand on sait que les offensives répétées du FROLINAT au nord et l'occupation de Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) fragilisent dangereusement le régime du président Malloum. L'unité nationale

en prend un coup et surtout lors de la guerre civile du 12 février 1979 à N'Djaména entre les partisans de Hissein Habré et ceux du président Félix Malloum vient donner le coup de grâce. En mars 1978, lors de la conférence de réconciliation inter-tchadienne, tenue à Sebha, en Libye, le Soudan a joué un rôle de premier plan en présidant cette rencontre (Oubeid, 2001 ; 174) par l'entremise du vice-président soudanais Aboulkassim Mohammed Ibrahim. En 1980 Hissein Habré, issu de GUNT¹, opère un repli tactique au Soudan avec ses troupes armées entraînant par voie de conséquence la détérioration des relations entre les deux pays.

1.8. Basculement dans la guerre : 1980-1982

En mars 1980, une guerre sanglante oppose Habré aux autres tendances politico-militaires du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT). L'intervention de l'aviation libyenne court-circuite le plan de guerre des FAN. Les rapports de force n'étant pas proportionnels, Hissein Habré se replie vers le Soudan. Des querelles internes dans le GUNT l'affaiblissent et entraînent sa chute en 1982². Ce sont des contradictions internes qui ont conduit à sa perte, le GUNT et non la force militaire des FAN, de l'aveu de Goukouni Weddeye, président du GUNT (Correau, 2009 : 117).

De la période allant de 1980 à 1982, la paix est fragile au Tchad. Les relations entre N'Djaména et Khartoum se détériorent de plus en plus avec la présence de Habré et ses troupes au Soudan. Le GUNT sachant bien le soutien du Soudan aux FAN de Hissein Habré, dépêche des émissaires à Khartoum. C'est dans ce contexte de crise politique au sein de GUNT que le président soudanais a pu déclarer qu'il « ne peut rester spectateur passif face au conflit en cours au Tchad pour des raisons liées avant tout à sa propre sécurité » (Gérard, 1984 : 120). C'est le moment où les relations entre la Libye et le Soudan se sont considérablement détériorées à cause d'un

¹ Gouvernement d'Union Nationale de Transition dirigé par Goukouni Weddeye.

² Selon les propos de certains leaders du FROLINAT, notamment l'entretien de Goukouni avec le journaliste du Pôle Afrique de la RFI, Laurent Correau, à Alger en 2009, p.117.

problème de leadership du contrôle de zone d'influence. Le Soudan et son allié Égypte, appuyés par les États-Unis, vont aider Habré à renverser le GUNT en 1982. Les Américains avaient clairement exprimé leur position de soutien aux pays menacés par la Libye ou l'Union soviétique (Mahamat, 2008).

2. Relations tchado-soudanaises : 1982-1990

De 1982 à 1990, une nouvelle page se tourne dans les relations tchado-soudanaises avec l'accession au pouvoir de Hissein Habré.

2.1. Avènement de Hissein Habré au pouvoir : 1982-1990

Le 07 juin 1982, les FAN de Hissein Habré, appuyé par le Soudan, la France, les États-Unis et autres alliées s'emparent de N'Djaména. Hissein Habré devient le président de la république du Tchad. Cette victoire met fin au règne du GUNT et marque le début d'une nouvelle ère, celle de Hissein Habré. À ce sujet, le président américain Ronald Reagan félicite El-Nimeiry dans un message sans équivoque du rôle joué par le Soudan dans la lutte du Tchad contre la Libye, alliée de L'URSS. En réponse à son homologue américain, EL-Nimeiry, en faveur du Tchad, a réitéré son appel aux Français, Américains et à tous les pays amis et libres de participer au combat, car L'URSS se sert de la Libye pour s'emparer du Tchad (*Le Point* 1983). Le Tchad devient dès lors un champ de bataille idéologique et stratégique entre les Américains et les Soviétiques. Le dirigeant soudanais, lors de sa visite d'État à Paris et à Washington durant l'automne 1983, a réaffirmé sa position sur le dossier tchadien (*Le Monde* 1983). Le président El-Nimeiry est allé loin en reprochant ouvertement la France d'avoir abandonné le Tchad à la merci de la Libye en se retirant du Tchad aux prises avec les soldats du Colonel Kadhafi (*Le Monde*, 1983).

L'avènement de Hissein Habré au pouvoir redonne une nouvelle configuration politique et stratégique, eu égard à l'alliance Tchad-Soudan et l'Égypte (Oubeid, 2001 : 170). Au Soudan, la politique intérieure connaît des remous sur le plan social. Le mécontentement populaire atteint son apogée en mars 1985 à la suite d'une forte augmentation du prix des denrées alimentaires et des produits

pétroliers. La capitale soudanaise est paralysée par une grève générale orchestrée par les syndicats. Le 06 avril, pendant qu'EL-Nimeiry est en visite d'État aux États-Unis, un coup d'État, dirigé par Abdourhaman Sawar Al-Dhadhab lui arrache le pouvoir sans effusion de sang. Cette révolution du palais avec le départ du président El-Nimeiry vient à nouveau raviver les tensions entre le Tchad et le Soudan.

2.2. Changement de régime au Soudan et retours des tensions : 1985-1990.

Le départ de El-Nimeiry du pouvoir au Soudan marque encore un regain des tensions dans les relations tchado-soudanaises. Le cycle infernal paix-tension spécifiques des relations tchado-soudanaises continue son bonhomme de chemin. Habré vient de perdre son allié. Pour réaliser ses ambitions politiques au Tchad, la Libye accroît son aide économique sous forme de livraison de pétrole au Soudan, 60.000 tonnes en 1988, correspondant à l'ensemble des besoins soudanais (Lavergne 1989 : 602). Tout au long de la période 1986-1990, en jeu d'alliance géostratégique regroupant l'Égypte, le Soudan et le Tchad sous la bannière américaine, va se jouer une sorte de modification. Cette modification s'explique par le changement de régime au Soudan et la normalisation des relations avec la Libye. Le Tchad devient la cible privilégiée de la Libye. Le Colonel Kadhafi s'appuie sur le Darfour pour mener ses opérations militaires au Tchad. L'arrivée de Sadek El-Mahdi au pouvoir et les rapports qu'il insuffle avec le Tchad ne sont pas cordiaux.

En fait, le 08 septembre 1987, dans une conférence de presse, Salek El-Mahdi, tout en soulignant que le Soudan entend se tenir en retrait du conflit tchadien, adopte une position très ambiguë sur la bande d'Aouzou provoquant ainsi une vive réaction de N'Djaména (Lavergne, 1989 : 603). Dès lors, Khartoum nie toute présence étrangère sur son territoire bien que N'Djaména ne désarme pas, toute la fin de l'année 1987 incluse, d'accuser directement Khartoum d'avoir cédé le Darfour à la Libye. Le 30 septembre 1987, le ministre soudanais de l'intérieur dénonce la détérioration de la sécurité due à l'implantation des tribus avec différentes factions

armées tchadiennes ainsi qu'à la présence des réfugiés tchadiens (Lavergne 1989 : 640). La visite au Tchad des ministres, des affaires étrangères et celui de la défense soudanaise en septembre 1988, permet d'aplanir quelques malentendus. L'utilisation du Darfour comme base-arrière par les autorités libyennes pour un agenda politique du Tchad se précise. Le 1^{er} juillet 1989, le chef de l'État tchadien, Hissein Habré a accordé une interview à un envoyé de l'Agence Britannique Reuter (ATP, 03 juillet 1989). Diverses questions y sont abordées entre autres le coup d'État ayant chassé du pouvoir Sadek El-Mahdi et l'arrivée au pouvoir du président Omar El-Béchir. Le rapport avec les nouvelles autorités et la situation sur le terrain. Le chef de l'État tchadien émis le vœu de voir évoluer les relations entre le Tchad et les nouvelles autorités soudanaises de manière positive. Il émet cependant des réserves et reste prudent quant à une manifestation de bonne volonté de la part de la Libye au sujet de la bande d'Aouzou compte tenu des mouvements de la légion Islamique dans la province du Darfour. Pour le coup d'État intervenu au Soudan qu'il qualifie d'affaire purement intérieure, le chef d'État tchadien justifie qu'une menace est imminente et déclare qu'il dispose des éléments précis sur les effectifs, le matériel militaire l'armement, les véhicules, la logistique sur les va et vient entre la Libye et la ville d'El-Facher. Il fait allusion aux éléments de l'action d'avril 1989 du colonel Idriss Deby³.

Malgré la situation sur le terrain, le président Habré argue que les relations sont si complexes et les populations sont mélangées (ATP, 03 juillet 1989 : 4-5). Le contexte politique régional et international entraîne plus tard le départ de Hissein Habré du pouvoir en décembre 1990, contexte lié surtout à la démocratie multipartite en Afrique francophone. À la suite du coup d'État avorté d'avril 1989 ayant emporté la vie de l'ancien « comchef » de l'armée tchadienne, Hassan Djamouss et le ministre de l'intérieur, Ibrahim Mahamat Itno, Idriss Deby réussit à s'échapper avant de revenir prendre le pouvoir à partir du Soudan. Ceux-ci étaient les trois

³ L'action du 1^{er} avril 1989 consistait à renverser par un coup d'État le régime d'Hissein Habré, mais elle s'est soldée à un échec.

fidèles compagnons de Hissein Habré avant de lui tourner le dos. A la fin des années 1989, l'armée tchadienne pourchasse les troupes de Deby à l'intérieur même du Darfour (Jeune Afrique 1525, 1990 : 47). La rébellion armée dirigée par Deby, et appuyée par le Soudan et la Libye sous la couverture diplomatique de la France renverse le régime de Habré, le 1^{er} décembre 1990. Une nouvelle ère s'ouvre sur le plan politique au Tchad. Deby rompt avec la dictature et promet la Liberté et la démocratie aux tchadiens. Les relations tchado-soudanaises reviennent à la normale.

2.3. Relations tchado-soudanaises : 1990-2013.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Idriss Deby en décembre 1990, les autorités tchadiennes et soudanaises ont renoué, une fois de plus, avec des relations de bon voisinage. Pour les Soudanais, l'homme qu'ils viennent d'aider à accéder au pouvoir au Tchad va leur être sans doute reconnaissant et fidèle. Idriss Deby devenait alors l'homme sur qui le pouvoir de Khartoum peut compter. Après une longue période de relations cordiales et stable « la période de crise cycliques refait surface encore en 2003 entre les deux pays. Pourtant, de 1990 à 2003, les rapports de coopération sont jalonnés par plusieurs accords dans maints domaines. C'est la période où d'intenses activités diplomatiques, de contacts permanents et de visites au plus haut niveau de l'État se déploient de part et d'autre. Les relations tchado-soudanais impactent effectivement la vie économique-politique et surtout socioculturelle du Tchad. À preuve, le répertoire musical soudanais envahit le Tchad. En dépit de tout, les facteurs politiques internes à chacun de ces deux pays vont entrer en conflit à partir de 2003.

2.4. Période des accusations mutuelles : 2003-2010

À partir de 2003, des conflits internes naissent à la fois au Tchad et au Soudan. Au Tchad, la révision de la constitution aux fins de permettre au président Idriss Deby Itno de briguer un troisième mandat à la magistrature suprême occasionne une tension (Saïbé, 2006 : 63-64). Des éléments armés hostiles quittent N'Djamena pour s'installer à l'Est du Tchad et à l'Ouest du Soudan où d'autres rebellions tchadiennes sont déjà implantées comme celle de

Mahamat Nour Abdel Kérim. Au Soudan, le régime, en plus du conflit au Sud connaît une dissension au sein du parti au pouvoir. Cette dissension naît de la mise à l'écart du Dr Hassan El Tourabi, un pilier du régime du président El-Béchir. Après contestation, un état d'urgence est décrété au Soudan. Le conflit de Darfour éclate et prend de l'ampleur. Le Tchad prend l'initiative de jouer la médiation. Ses efforts donnent des résultats faibles mais les autorités soudanaises accusent le Tchad de soutenir les rebellions soudanaises. Pendant les campagnes présidentielles de 2006, la ville de N'Djamena est attaquée par une faction rebelle du Front Uni pour le Changement Démocratique (FUCD) en provenance du Soudan. Cette fois-ci, le Soudan est accusé par le Tchad de soutenir ses opposants armés. Deux ans plus tard, une coalition des mouvements rebelles attaque une fois de plus la capitale tchadienne le 02 février 2008. Cette attaque n'a été repoussée qu'à la limite des portes de la présidence de la République grâce à l'aviation française qui a pilonné les colonnes rebelles. Dans une déclaration publique, le chef d'État tchadien rompt ses relations diplomatiques avec le Soudan. Quelques mois après, c'est au tour de Khartoum d'être l'objet d'une attaque du Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE) de Dr Khalil Ibrahim. A son tour, le Soudan accuse le Tchad d'être derrière cette attaque. Le fil du dialogue se renoue grâce aux bons offices de certains chefs d'État africains et asiatiques, en l'occurrence le guide de la révolution libyenne Mouammar Kadhafi et l'Emir Qatar. Le président Idriss Deby Itna va en visite officielle à Khartoum le 08 février 2010. Le président El-Béchir se rend également à N'Djamena la même année. Les deux parties ont pris l'engagement de ne plus mener de guerre par rebellions interposées.

2.5. Création de la Force mixte à la frontière tchado-soudanaise en 2010

Pour consolider les rapports, il a été mis sur pied en 2010 une force mixte tchado-soudanaise, chargée de sécuriser la frontière et de s'occuper des questions de développement dans les régions frontalières (Mahamat, 2010). Le rétablissement des relations

diplomatiques entre les deux pays, concrétisé le 09 novembre 2008 avec l'échange d'ambassadeurs, est à mettre à l'actif du groupe de contact regroupant des partenaires du Tchad, des pays amis et l'implication du guide Libyen, Mouammar Kadhafi, pour la mise en application de l'accord du 13 mars 2008, signé à Dakar (Sénégal) par les deux pays. Le déploiement de cette force a pour objectif de contenir les mouvements hostiles aux deux états à leur frontière terrestre. Il est prévu au départ que le Tchad et le Soudan fournissent chacun un contingent de mille soldats pour composer cette force (*Le Progrès* 2008 n°2550). Après six ans de discorde, le Tchad et le Soudan décident d'enterrer la hache de guerre en sécurisant conjointement leur frontière contre les forces hostiles communes.

Une délégation ministérielle tchadienne conduite par le secrétaire d'État à la Défense nationale, chargé des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Mahamat Béchir Okormi est allée à Khartoum pour une mission de travail, du 04 au 05 février 2010. La délégation du Tchad a travaillé avec celle du Soudan, conduite par le général Mahamat Atta, directeur général de la sécurité et de renseignements, représentant le ministre soudanais de la Défense. A la fin des travaux, les experts militaires et de sécurité tchado-soudanaise, ont décidé de la mise en œuvre du protocole d'accord additionnel, signé dans la capitale tchadienne, à N'Djamena, le 15 janvier 2010 pour la sécurisation de la frontière commune.

En effet, la délégation des experts militaires soudanais, dirigée par le directeur général adjoint des renseignements militaires, le général Ibrahim Azedine a soumis à celle du Tchad conduite par le colonel Daoussa Ousman Minaye, chef d'état-major particulier adjoint du président de la République, un projet juridique devant régir la force mixte de sécurisation de la frontière.

2.6. Zones d'action de la force mixte à la frontière commune

Pour mener à bien sa mission, cette force a été déployée dans différents postes des deux côtés de la frontière commune. Du côté soudanais, les forces sont déployées à Amdoukhoun, Habilé, For Baranga, Koulbous-Soudan et Amboro. Du côté tchadien, elles sont déployées à Andjerema, Adré, Koulbous-Tchad, Bahaye, et

Galdam-Galdam. Les deux pays ont déployé chacun douze compagnies suivant les termes de l'accord, les deux forces ont mandat de ramener toutes les armes détenues illégalement par la population et de traquer les bandits à la frontière. Grâce au déploiement de cette force mixte à la frontière, le déplacement de la population est sécurisé et permanent. Pour débusquer les bandits des deux côtés de la frontière, le protocole prévoit un échange d'informations et de renseignements sur la présence des suspects dans l'un ou l'autre territoire. L'effectif des éléments de la force mixte s'élève à 3000 hommes dont 1500 par pays. Le ramassage ou le désarmement du côté tchadien ne rencontre pas d'obstacles majeurs contrairement au côté soudanais où la tâche est ardue au fait que toute la population détient des armes (*Le Progrès*, 2010 n°2898). Il était question également de la création de la force tripartite Tchad-Soudan-RCA avec une éventuelle extension de cette force mixte à la Libye et à l'Égypte.

2.7. Impact de la présence de la force mixte de janvier 2012 à février 2013.

Le rapport annuel d'évaluation de la Force mixte mentionne que du 16 janvier 2012 au 15 février 2013, dans leurs missions communes, les contingents tchadiens et soudanais, à l'issue de 321 missions techniques, 2203 missions de renseignements, d'investigations et de bien d'autres, ont récupéré et restitué quatorze véhicules de diverses catégories volés à leurs propriétaires soudanais ainsi que 346 têtes de bétails. Pour 34 cas de meurtres et divers autres actes des banditismes, les éléments ont arrêté 195 suspects et opéré 37 cas d'extradition des étrangers. Ils ont réglé 478 cas de conflits en dehors de 18 autres cas non résolus. D'après les rapports d'évaluation, rien que du 04 au 14 janvier 2013, sur tous les postes mixtes de la zone frontalière jusqu'à la bande de la force tripartite Tchad-Soudan-RCA (Tissi et Amdafok), ont été menées, 409 missions de protection, 615 missions de poursuites, 57 patrouilles d'investigations, 07 missions de lutte contre la contrebande, 243 missions administratives mixtes avec 40 heures de vols (missions aériennes). Dans ces conditions, 16 soldats de la mission mixte ont

trouvé la mort, dont 12 tchadiens et 4 soudanais, ainsi que dix-neuf autres blessés. Les éléments de la force mixte mènent aussi des activités dans le domaine socioculturel.

2.8. Œuvres socioculturelles de la Force mixte

En dehors de ses missions de sécurisation de la frontière et de réconciliation des communautés, cette force a porté le nombre de postes d'observation à 20 et entend installer deux autres à Awine Rado, du côté du Tchad et Djigouma Khariba, du côté du Soudan. Par le biais des organisations non gouvernementales, la force mixte a réalisé un certain nombre d'œuvres sociales au profit des populations notamment l'électrification de 13 villages frontaliers à travers des panneaux solaires, le pourtour de 03 puits, 13 Centres coraniques, 05 mosquées, 02 Centres culturels électrifiés, 05 Forages et château d'eau, 05 Mégaphones dans les mosquées, 20 Lampes Aida distribuées, etc. Ces investissements avaient favorisé le retour de certaines personnes déplacées et des personnes réfugiées dans leurs villages d'origine. Il est aussi à noter, pour la troisième année, des activités de la force mixte : 20 cas d'assistance en produits de première nécessité, d'appui en carburant à 03 écoles, à 15 organisations, des fournitures scolaires à 03 écoles, la réfection de 03 écoles, l'acheminement de 1800 élèves pour passer leur examens, une assistance à la radio et à la télévision d'El-Djineina, une assistance médicale à des familles dans 03 centres de santé, un appui en produits médicaux à 20 centres de santé, 10987 cas de secours médicaux et bien d'autres (*Le Progrès* 2013 n°3620 : 03).

Cette force fait des rotations au niveau de sa chaîne de commandement tous les six mois, force commandée par un officier tchadien secondé d'un officier soudanais avec pour état-major à Abéché, chef-lieu de la Province du Ouaddai. L'autre semestre permute avec un officier soudanais secondé par un officier tchadien, avec pour poste de commandement à El-Djineina, chef-lieu de la région du Darfour-ouest.

À l'issue de ces différentes rencontres, des résolutions et de recommandations sont formulées par les participants. Si les actions

menées sur le terrain par cette force mixte sont encouragées et soutenues avec des moyens subséquents, toute la zone connaîtra la paix et les autorités des deux pays peuvent s'atteler aux défis de développement durable.

2.9. Conférence d'évaluation annuelle de la force mixte : avril 2018

La dernière conférence annuelle avant la chute du régime du président El-Béhir sur la force mixte s'est tenue du 24 au 25 avril 2018, en présence de deux chefs d'États : Idriss Deby Itno du Tchad et Omar Hassan El-Béhir du Soudan à El-Djineina dans le Darfour-Ouest.

Le rapport annuel de 2018 mentionne non seulement les réalisations sur le terrain, mais recommande le renforcement de l'effectif de la force mixte, de la doter de moyens conséquents et élargir son champ d'action jusqu'à la frontière de la République centrafricaine. Il a été décidé aussi de la création d'un fonds commun pour les régions frontalières.

Les participants ont aussi recommandé la coopération dans différents domaines. Les différentes recommandations nécessitent de moyens et surtout de la volonté politique des dirigeants dans les deux pays.

Conclusion

En guise de conclusion, il convient de relever que les relations tchado-soudanaises depuis 1960 sont marquées par un cycle où alternent des périodes d'accalmie et de tensions. Les facteurs des conflits, à la fois internes et externes, sont liés à la gestion de la chose publique.

Le mois de février 2010 marque une étape importante dans les relations entre les deux pays avec la visite officielle effectuée par le président Deby à Khartoum. Quelques semaines plus tard le président El-Béhir se rend lui aussi à N'Djaména assister au sommet des chefs d'État de la Communauté Sahélo-saharienne.

Pour concrétiser et donc consolider la paix, le Tchad et le Soudan mettent sur pied une force mixte tout le long de leur frontière. La réouverture de la frontière, l'écoulement des marchandises en provenance du Port-Soudan et surtout la libre circulation des biens et des personnes sont à mettre à l'actif des autorités des deux pays.

L'expérience a prouvé que la paix entre les deux pays reste relativement précaire. La mise sur pied de cette force mixte va-t-elle restaurer pour autant une paix définitive ? Rien n'est moins sûr quand on sait que la paix est la condition *sine qua non* pour amorcer un réel développement qui préoccupe les deux pays. Raison pour laquelle les deux pays multiplient des rencontres au plus haut niveau pour la construction du chemin de fer devant relier la ville soudanaise de Nyala à l'Ouest à la ville tchadienne d'Abéché à l'Est.

Pour que cette force puisse mener à bien sa mission, il serait important de stabiliser ou d'instaurer la paix sociale à l'intérieur de ces deux pays, tout en prenant en compte la spécificité des besoins exprimés par les populations de la partie Est du Tchad et la partie Ouest du Soudan. Ceci afin d'amorcer véritablement le processus de développement tant attendu des deux parties.

Bibliographie

Agence Tchadienne de Presse (ATP), 03 juillet 1989.

Amba Mahamat Abba, 2010, *Le Rôle des pays africains dans les crises tchadiennes de 1963 à 1990*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

Buijtenhuijs, Robert, 1978, *FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad : 1965-1976*, Paris : Mouton.

Correau, Laurent, 2009, *Témoignage pour l'histoire du Tchad*. (Entretien avec Laurent Carreau, journaliste du pôle Afrique de France internationale), Alger.

Dingammadj, Arnaud 2007, *Ngarta Tombalbaye, parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*, Paris, L'Harmattan.

Djarma, Al-hadj Garondé, 2003, *Témoignage d'un militant du FROLINAT*, Paris, L'Harmattan.

Djimaadjim Djakobeye Saïbé, 2006, *Le Darfour et les crises politiques du Tchad*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ngaoundéré.

Gérard, Alain, 1989 « Nimeiry face aux crises tchadiennes » in *Politique africaine* n°16.

Jeune Afrique, n°1725, 1990.

Lavergne, Marc, 1989. *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala.

Le Monde, 05 octobre 1983.

Le Point, 22 août 1983.

Le Progrès n°2898 du 12 avril 2010.

Le Progrès n°3620 du 29 avril 2013.

Mahamat, Ibrahim Hassane, 2008, *Les Relations tchado-soudanaises : le président Dja'afar Mohammed EL-Nimeiry, sa politique tchadienne et son rôle géostratégique dans la sous-région (1969-1985)*, Mémoire de Maîtrise en Histoire contemporaine, Université de N'Djaména, Tchad.

Mahamat, Ibrahim Hassane, 2010, *L'Impact économique et socioculturel des relations tchado-soudanaises à N'Djaména de 1960 à 2010*, Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

Mensngar, Gédeon, 2008, *Les Relations entre le Tchad et les pays arabes de 1969-1975*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de N'Djaména, Tchad.

Netcho, Abbo, 1977, *La Révolte de Moubi*, Paris, Sepia.

Oubeid, Kamal Mohammed, 2001. « Relations tchado-soudanaises et leurs impacts dans la diffusion de la culture arabo-musulmane au Tchad », in *Université internationale africaine de Khartoum*, Centre de Recherches et d'Études Africaines, n°43.

Mahamat, I. H., Évolution des relations tchado-soudanaises ...

Yacoub, Mahamat Saleh, 2005, *Des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djaména, Al-Mouna.

Yarangar, Celestin T., 1988, *La Crise de l'État tchadiens et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'État en droit international*, Thèse de doctorat en droit public, Université de Nancy.